

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information



VOTRE AGENDA DE SEPTEMBRE 2017 :

Tous les mercredis (16h30-19h)
Tous les mercredis

Bibliothèque
Club Détente

Lundi 4 septembre


Rentrée scolaire des élèves

DATES A RETENIR :

Dimanche 1^{er} Octobre 2017

Commémoration de la Bataille de Courcelles

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30

le jeudi de 15h00 à 16h30

le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à

Thomas et Laurie Vandevivère-Marquis 6 rue du Général-Leclerc

Sébastien et Valérie Fléchy-Penne 4 rue du Général-Leclerc
Corentin, Kenzo, Tyfenn et Maëlys

Manuel Bouchez et Hélène Carpentier 24 rue Jules-Ferry

* **Nos joies** : Félicitations à Nicolas et Amélie Parsy 1 rue Victor-Hugo
pour la naissance de Louis le 14 juillet 2017

Réunion du 30 juin 2017 **(18H30)**

Étaient présents : MM^{mes} DAMIENS Christophe, PETIT Jérôme, MISSIAEN Odile, DIZY Dorothée, EURIN Janine, FOSTIER Julien, GAYMAY Nicolas, PETIT Mireille. (8/10)

Excusé : M^{mes} MENAGE Jean-Noël (1/10)

Absent : M. PLAISANT Pierre (1/10)

Le compte-rendu de la réunion précédente est reconnu conforme.

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ ET DE TROIS SUPPLÉANTS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES: Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre prochain. Le Conseil Municipal est invité à élire un délégué et trois suppléants qui représenteront la commune lors de ce scrutin. Monsieur Jean-Noël Ménage est élu en qualité de délégué, Messieurs Christophe Damiens, Jérôme Petit et Madame Odile Missiaen sont élus suppléants.

RYTHMES SCOLAIRES : Monsieur le Maire-adjoint informe les Conseillers présents que le décret permettant une dérogation relative aux rythmes scolaires est paru au Journal officiel le 28 juin. Ce décret permet de répartir les enseignements sur huit demi-journées par semaine et laisse la liberté aux communes d'organiser ou non les Temps d'Activités Périscolaires. Des concertations avec les élus des communes du Regroupement Pédagogique, les parents d'élèves et les enseignants ont été organisées récemment dans le cadre du SIVU et du Conseil d'école. Il ressort de ces réunions la volonté quasi unanime de revenir à un rythme scolaire de 4 jours. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le retour de la scolarité sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), la suppression de l'école le mercredi matin et l'arrêt des TAP.

Questions diverses :

Réseau d'eau rue Cavée Léonard : Un devis de 20 435,58 € TTC a été établi par l'Ets Véolia pour une extension du réseau d'eau dans la rue Cavée Léonard. Il convient désormais de contacter le SIESA pour établir une convention afin de pouvoir réaliser cette extension.

Signalétique de la nécropole : Monsieur Damiens informe le conseil qu'il a sollicité des services de l'état une signalisation pour indiquer la présence de la nécropole nationale. Ces panneaux ne seront pas à la charge de la commune.

A L'ECOLE

* Rentrée scolaire 2017-2018

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre (vendredi 1^{er} septembre pour les enseignants).

M. Bertrand Ogez accueillera les CE2/CM1/CM2 à Gomiécourt.

M. Jérôme Bocquillon les CP/CE1 à Ablainzeville, assisté de M^{me} Brigitte Bertoux.

M^{lle} Karine Delporte les maternelles (PS/MS/GS) à Courcelles-le-Comte, assistée de M^{me} Mélissa Petit, agent d'animation qualifié.

M^{me} Virginie Seguin et M^{lle} Sylvie Bayart surveilleront les enfants dans l'autobus.

M^{me} Annick Lardier accueillera les enfants à la cantine, aidée par M^{lle} Bérengère Dhée et M^{lle} Sylvie Bayart.. M^{me} Virginie Seguin assurera l'accueil des enfants à la garderie dès 7H30 le matin et le soir jusqu'à 18h. M^{me} Mélissa Petit assurera l'accueil des enfants à la garderie de 8H à 8H30

* **Rythmes scolaires** : Les élèves du Regroupement n'auront plus cours le mercredi matin à partir de la rentrée prochaine. Les TAP (Temps d'Activités Péri-Educatifs) sont supprimés.

* Horaires du ramassage scolaire du RPI : (maternelle et primaire)

Ablainzeville – Courcelles le Comte – Gomiécourt

	Matin / Départ	Retour	Après-midi/ Départ	Retour
Gomiécourt	8h20		13h00	
Courcelles	8h30		13h10	
Ablainzeville	8h40	11h40	13h15	16h20
Courcelles	8h45	11h45	13h20	16h25
Gomiécourt	8h55	11h55	13h30	16h35
Courcelles		12h10		16h45
Ablainzeville		12h15		16h50

* Calendrier scolaire 2017-2018

Rentrée scolaire des enseignants		Vendredi 1 ^{er} septembre 2017
Rentrée scolaire des élèves		Lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint	Samedi 21 octobre 2017	Lundi 6 novembre 2017 (matin)
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre 2017	Lundi 8 janvier 2018 (matin)
Vacances d'hiver	Samedi 24 février 2018	Lundi 12 mars 2018 (matin)
Vacances de printemps	Samedi 21 avril 2018	Lundi 7 mai 2018 (matin)
Vacances d'été	Samedi 7 juillet 2018	

* Les assistantes maternelles agréées :

- COLAERT Aurore 12 rue Pasteur 07.83.92.24.37
(agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 12 ans)
- CUVILLIER Cécile 1 rue du Trou aux Voleurs 03.21.59.65.74
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
- PRONIEZ Josée 3 rue Jeanne-d'Arc 03.21.50.95.95
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 10 ans)
- THOREZ Vanessa 10 rue du Trou aux Voleurs 09.84.11.31.26 (ou 06.37.41.98.74)
(agrément à la journée pour 1 enfant de 0 à 6 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 8 ans)

* **Les menus de la cantine :** Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION :** Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY
(03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 4	Macédoine de légumes Nugget's de poulet sauce tomate Coquillettes emmental râpé Fruit de saison	Mardi 5	Salade de tomates vinaigrette Bœuf braisé champêtre Haricots verts / PdT vapeur Fromage fondu
Jeudi 7	Nos vergers à l'honneur Jus de pommes Saucisses ketchup PdT barbecue Brassé aux fruits	Vendredi 8	Duo de crudités à l'édam (carottes, céleri) Marmite de colin basquaise Semoule Gâteau des îles
Lundi 11	Betteraves vinaigrette Sauté de porc aux herbes Bâtonnière de légumes / PdT noisettes Yaourt nature et vergeoise	Mardi 12	Salade fromagère Chili con carne Riz pilaf Fruit de saison
Jeudi 14	Concombres et tomates vinaigrette Rôti de dinde aux champignons Torsades emmental râpé Duo de crème	Vendredi 15	Pizza napolitaine Filet de poisson pané Fleurette de chou-fleur au fromage fondu PdT ciboulette Fruit de saison
Lundi 18	Salade marine Emincé de poulet au curry et carottes Céréales gourmandes Fromage frais demi-sel	Mardi 19	Salade batavia Chipolatas Purée au lait Danonino
Jeudi 21	Lasagnes de bœuf Sauce provençale Camembert Fruit de saison	Vendredi 22	Tomates mozzarella Merlu à la dieppoise Riz aux petits légumes Marbré chocolat
Lundi 25	Carottes râpées vinaigrette Filet de porc forestier Macaronis emmental râpé Compote abricots	Mardi 26	Concombres à la ciboulette Fricadelle de bœuf méditerranéenne Petits pois / PdT rissolées Liégeois chocolat
Jeudi 28	Salade madrilène Dos de colin citron-ciboulette Riz à la méridionale Rondelé nature	Vendredi 29	Taboulé à la mimolette Croustade de volaille Salade Fruit de saison

* **SIVU du RPI Ablainzeville-Courcelles-le-Comte-Gomiécourt :**

La cantine scolaire et la garderie ainsi que les affaires scolaires sont gérées par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) créé en 1997. Il est présidé par Madame Sylvie DUBOIS, Adjointe au Maire d'Ablainzeville. Madame Janine EURIN et Madame Dorothee DEMAGNY, conseillères municipales de Courcelles-le-Comte, sont vice-présidentes. La secrétaire est Madame Dorothee LEFEBVRE, secrétaire de mairie d'Ablainzeville. Madame Annick LARDIER, Madame Mélissa PETIT, Madame Virginie SEGUIN, Madame Bérengère DHEE, Madame Sylvie BAYART et Madame Brigitte BERTOUX sont les autres employées du SIVU.

VIE PAROISSIALE

* Horaires des messes :

	2/3 septembre	9/10 septembre	16/17 septembre	23/24 septembre
Boiry-Sainte-Rictrude		10h30 (B)		
Boisleux-Saint-Marc			10h30	
Boyelles	18h (B)			
Bucquoy				10h30
Ervillers			18h	
Gomiécourt		18h		
Hamelincourt				18h
Moyenneville	10h30			

B : Baptême

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Catéchisme : inscriptions pour tous les enfants du primaire et de la 6^e le samedi 2 septembre de 9h30 à 12h à la Maison Paroissiale.

Permanence de la Paroisse : mardi et mercredi de 15 à 17 heures.

Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

AVIS

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Juillet-Août-Septembre 2001 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Obtention d'une carte d'identité** : Depuis le 14 mars 2017, les usagers ne déposent plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. La demande de CNI est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport. La mairie de Bapaume est équipée du dispositif de recueil.

Les usagers pourront retirer le dossier de demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile et effectuer une pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Le dépôt des dossiers en Mairie de Bapaume se fera **sur rendez-vous** aux horaires suivants :
8h45-12h00 et 14h-16h30 du lundi au vendredi
Et de 8h45 à 12h00 le samedi matin.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03.21.50.58.80 ou sur place 36 Place Faidherbe 62450 Bapaume.

NOUS REPONDONS A VOS QUESTIONS

« Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ? »

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel .

Néanmoins, dans une zone rurale ou péri-urbaine dépourvue de déchetterie dans laquelle aucun système de collecte n'est prévu, il est possible de faire brûler ses déchets verts dans son jardin sous certaines conditions :

- entre 11h et 15h30 de décembre à février,
- de 10h à 16h30 le reste de l'année,

et dans tous les cas sur des végétaux secs.

Les services d'hygiène peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy** : Période estivale comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00.

* **Ramassage des ordures ménagères** :

- Tous les '**Lundis**' : Poubelles grises
- Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

⇒

Le ramassage aura lieu les vendredi 8 et vendredi 22 septembre 2017,

Rappel : Il ne faut pas sortir les poubelles le soir en cas de vent très fort (sortir celles-ci le matin de bonne heure).

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue le **mercredi 20 septembre** sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédent (s'inscrire avant le vendredi 15 septembre).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines

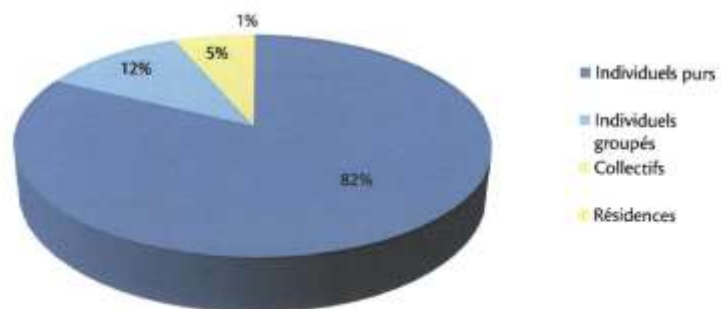
☎ : 08 00 62 10 62 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe)

* **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : Comme vous le savez, notre commune est concernée par l'élaboration du plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) rédigé par la Communauté de Communes du Sud-Arrageois (cf Sud-Artois Magazine n°21 de juillet-août 2016). Le Cabinet Verdi-Ingénierie a rédigé en 2016 un document de 64 pages et chaque mois, nous diffusons un extrait de ce rapport.

EVOLUTION DE L'HABITAT : La construction de logements neufs

- Une offre de logements peu diversifiée dans la production de logements neufs, majoritairement des logements individuels purs : 82%.

Répartition des types de logements construits entre 2005 et 2014.



* **Le Pas-de-Calais en chiffres :**

- 1 500 000 habitants.
- 40 267 enfants ont bénéficié d'examens médicaux dans le cadre de la Protection maternelle et infantile (PMI)
- 1 584 mineurs non accompagnés ont été hébergés d'urgence par le Département.
- 6 560 personnes aidées pour vivre avec leurs problématiques d'autonomie par le biais de la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'Allocation compensatrice pour tierce-personne (ACTP)
- 3 220 entreprises bénéficient de la commande publique.
- 27 136 personnes âgées, grâce à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), peuvent choisir de rester à domicile ou s'installer dans un établissement adapté à leurs besoins.

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque 

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

les **mercredis 6, 13, 20 et 27 septembre de 16h30 à 19h.**

* **Fête communale 2017 :**

Les vainqueurs de la tombola sont MM. Grouzelle Loïc (un repas pour 2 personnes au « *Bistrot du Boucher* » à Arras) et Sauvage Jean-Michel (une bouteille de champagne).

* Fête communale 2017 :

